



MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE CYCLE 3



La rédaction

« Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences... Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines... La priorité de son enseignement devrait donc s'accroître de manière que cette maîtrise soit plus grande et partagée par tous. »

Le socle commun des connaissances et des compétences, annexe 1, DENC, délibération n°191 du 13 janvier 2012

La rédaction

Deuxième palier pour la maîtrise du socle commun	Programmes de la Nouvelle-Calédonie	
Compétence 1 : La maîtrise de la langue française	Objectifs et contenus	Objectifs d' <u>acquisition</u>
Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire	<p>La rédaction fait l'objet d'un apprentissage régulier et progressif: elle est une priorité du cycle des approfondissements. Les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des écrits, à écrire un poème, en respectant des consignes de composition et de rédaction. La plupart des genres littéraires rencontrés en lecture dont des textes faisant référence à la Nouvelle-Calédonie et à l'Océanie peuvent être le point de départ d'un projet d'écriture.</p> <p>Ils sont entraînés à rédiger, à corriger et à améliorer leurs productions, en utilisant le vocabulaire acquis, leurs connaissances grammaticales et orthographiques ainsi que les outils mis à disposition (manuels, dictionnaires, répertoires, etc.).</p>	
Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre ou mieux l'écrire)		
Orthographier correctement un texte simple de 10 lignes -lors de sa rédaction ou de sa dictée- en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire		

C'est à l'école que l'enfant acquiert et développe des compétences rédactionnelles. Pour l'aider, il faut donc le mettre en situation de **vouloir écrire** (le **projet d'écriture**) et de **pouvoir écrire** (le **développement des habiletés de productions**).

Écrire est une activité complexe dans laquelle sont mobilisées plusieurs opérations intellectuelles simultanées et interactives. Il faut : penser l'ensemble du texte, le mettre en phrases, assurer la cohérence entre les phrases, anticiper sur les réactions du lecteur pour évaluer la pertinence des choix et réécrire. Pour aboutir à cela, il faut acquérir deux types de savoirs :

- Les savoirs pour faire, pour écrire ;
- Les savoirs sur les écrits et sur le fonctionnement de la langue.

Ainsi, dans toute activité d'écriture, seront privilégiés (selon le modèle de Hayes et Flower, 1980) :

- **L'environnement de la tâche d'écriture** : L'environnement de la tâche comprend tout élément extérieur pouvant influencer la performance du rédacteur (les consignes de composition précisant le thème, le destinataire et les motivations de l'écrit à réaliser).
- **Les processus cognitifs*** : 3 types de stratégies composent le processus rédactionnel :
 - **Les opérations de planification** ;
 - **Les opérations de mises en textes et en mots** ;
 - **Les opérations de révision et de réécriture.**

***Les processus cognitifs** : une phase de **planification** où l'enfant doit récupérer des idées en mémoire, s'organiser et ajuster ses idées en fonction de la consigne, du genre du texte, du destinataire... Il y a ensuite une **mise en texte**, c'est à dire la gestion des aspects grammaticaux (orthographe, syntaxe, lexique) portant sur le texte (organisation globale, progression thématique, emploi des temps verbaux, ponctuation, etc.) puis il y a la **révision ou la relecture**, c'est-à-dire des retours réflexifs sur l'activité et/ou le texte. Ces relectures permettent d'autoévaluer son texte, de l'améliorer et de relancer l'écriture.

Pour tenir compte de ce qui est écrit précédemment, nous proposons une démarche (écrire en projet) pour aider les élèves à « rédiger un texte (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ; en orthographiant correctement ce texte en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire ».

Nous avons essayé de mettre au point une conception de la rédaction qui s'appuie sur quelques « fondements de base » :

- Les liens entre le « **dire, lire, écrire** » doivent être renforcés. Il faut **fusionner ces trois activités** qui se révèlent indissociables. Tantôt on dit, tantôt on lit, tantôt on écrit, toujours par référence aux deux autres versants.
- Dans l'organisation de l'emploi du temps, on s'attachera alors à **équilibrer les temps d'enseignement** du langage oral, de la lecture, de la littérature, de la rédaction et ceux de l'étude de la langue française.
- La **littérature de jeunesse** dont les textes faisant référence à la Nouvelle-Calédonie et à l'Océanie doit avoir une place privilégiée car elle est source de culture et d'aide à la rédaction (disposer d'une banque de phrases établie à partir des textes de référence lus en classe).
- Les activités de lecture permettront aux élèves de **développer des stratégies pour comprendre les textes.**

- La **place de l'oral** dans les activités de rédaction est **primordiale** : en amont, pendant et après (mise en place du projet d'écriture, mise en mots, verbalisation, relecture, réajustement, communication...).
- Il est nécessaire de s'appuyer sur une **démarche d'enseignement** pour placer les élèves dans de réelles situations d'apprentissage (en groupe et individuelles) avec pour objectif la production de véritables textes. « La classe doit être considérée comme un atelier où l'on apprend à fabriquer des textes pour le plaisir d'apprendre et de créer... ».
- La **constitution d'outils d'aide à la rédaction** (évolutifs et progressifs) élaborés avec les élèves est incontournable : un plan, un canevas, une structure, une aide lexicale (liste de mots, tournures), une aide grammaticale (conjugaison, catégorisation, expansions...), des guides de relecture ou de réécriture...
- Une **évaluation** fondée sur l'effet produit, le sens, la langue et les aspects matériels (d'après un tableau du groupe [EVA](#)) s'impose.
- L'inscription dans un **projet d'action** sera source de motivation pour les élèves, suscitée par l'aboutissement d'une réalisation concrète et valorisante.

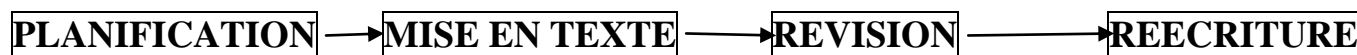
Nous vous proposons ci-après une démarche d'enseignement pour aider les élèves à produire des textes et un exemple à partir d'un écrit : le [conte](#). Il illustre les étapes 1 et 2 de la démarche.

Il est à noter que l'organisation en ateliers n'est qu'une proposition parmi d'autres organisations possibles ; de même, la liste des activités proposées en lien avec l'écrit « conte » n'est pas exhaustive.

Une démarche de rédaction dans le cadre d'un projet d'écriture
(sur la base d'une organisation en ateliers)

Schéma pour la rédaction d'un écrit

DIRE, LIRE, ECRIRE
(avec des dominantes selon le type d'opération)



Littérature
Lecture
Idées
Guides

Rédaction

Relecture critique
Détection de problèmes
Mise au point
Etude de la langue

Au préalable : PLANIFICATION

- En amont du lancement du projet d'écriture et tout au long de sa mise en œuvre, les séances de littérature, inscrites à l'emploi du temps, seront consacrées, entre autres, à la lecture d'œuvres du genre littéraire sélectionné (l'acculturation au monde de l'écrit).
- Une séance sera consacrée à la mise en projet des élèves (lancement du projet d'écriture en collectif). C'est la phase d'implication des élèves dans le projet d'écriture. Le projet d'action sera défini (ce que l'on va faire, ce que l'on va apprendre, ce que l'on devra renforcer).
- Une autre séance permettra aux élèves de prendre connaissance des différents contenus des ateliers dans le but de se familiariser avec les attendus sur la base d'échanges élèves/élèves, élèves/maître pour lever les obstacles à la compréhension (avant l'apprentissage).

Etape 1 : PLANIFICATION

- **Ateliers tournants de lecture** : poursuivre la sensibilisation à l'écrit sélectionné et l'imprégnation culturelle ; comprendre les textes et enrichir l'élève d'outils linguistiques et lexicaux

L'atelier dirigé permettra de questionner les textes pour comprendre le sens, les intentions de l'auteur, de les comparer et de dégager les caractéristiques générales du genre littéraire. L'enseignant proposera aux élèves les textes déjà lus en amont et les guidera à les analyser pour en dégager les invariants de l'écrit sélectionné mais aussi « l'humeur » de l'écrit. Un tableau de critères de réussite sera alors élaboré avec les élèves (sous forme d'affiche par exemple) : par exemple, dégager le thème commun aux textes, repérer les éléments qui caractérisent l'écrit, utiliser la banque outils...

Les ateliers autonomes (en lien avec l'écrit sélectionné) permettront de doter les élèves de connaissances et d'outils d'ordre lexical, morphologique, syntaxique et orthographique nécessaires à l'acte d'écrire. Lors de ces ateliers, il peut être suggéré de proposer aux élèves en autonomie des fiches autocorrectives. Chaque séance se clôturera par un retour en collectif pour le bilan d'un ou de deux ateliers (« dire et lire ») (métacognition).

Etape 2 : MISE EN TEXTE (rédaction)

- **Ateliers tournants d'écriture : mettre en mots et mettre en texte (1^{er} jet)**

L'atelier dirigé sera réservé à la rédaction proprement dite. Il s'agira de rappeler la situation d'écriture, de trouver les idées, de les organiser en fonction du genre de texte et du destinataire, à l'oral et/ou à l'écrit (par exemple : plan, dessins, liste de mots...) puis d'élaborer le 1^{er} jet. Un seul texte sera écrit et produit dans le groupe.

Les ateliers autonomes permettront de proposer des activités en lien avec l'écrit travaillé. Lors de ces ateliers, il peut être suggéré de proposer aux élèves des fiches autocorrectives.

Chaque séance se clôturera par un retour en collectif pour le bilan d'un ou de deux ateliers (« dire et lire »).

Etape 3 : REVISION (relecture, mise au point)

- **Lecture des écrits produits par les élèves : réviser ou relire des productions de l'atelier dirigé**

Les retours en arrière réflexifs sous forme de relectures individuelles (à l'aide d'une grille critériée) et de lectures à haute voix des textes pour une discussion critique et constructive permettront aux élèves de s'auto évaluer et d'améliorer leurs écrits. Cette étape peut être organisée en collectif ou en groupes.

NB : L'enseignant aura pris soin de photocopier la production 1^{er} jet pour tous les élèves du groupe pour que chacun puisse en disposer et l'insérer dans son cahier de rédaction.

Etape 4 : REVISION (étude de la langue, apports littéraires)

- **Activités décrochées : remédier / approfondir**

A partir des erreurs constatées dans les textes produits et lors des échanges (étape 3), l'enseignant proposera aux élèves des activités sur une ou plusieurs notions dont la maîtrise lui semble primordiale. Ces activités seront réalisées sur des supports indépendants du texte à écrire.

- **Lecture d'autres écrits littéraires : renforcer la familiarisation des élèves avec cet écrit** (trame narrative, syntaxe, lexique, connecteurs, temps verbaux...).

Etape 5 : REECRITURE ET EVALUATION

- **Réécriture individuelle + mise en page définitive : 2^{ème} jet**

L'élève réinvestit les conseils verbaux et écrits pour la réécriture du texte. Il prend plaisir à soigner l'écriture et la présentation de son œuvre finale. L'enseignant évalue la production que l'élève vient de réécrire (objectif de maîtrise).

Etape 6 : en différé

- **Evaluation d'une nouvelle production (objectif de transfert).**